

QU'EST CE QUE LE CARNET SANITAIRE ?



CONTENU DU CARNET SANITAIRE...

- Le nom et l'adresse de la personne physique ou morale chargée de l'entretien.
- Le plan des équipements de récupération d'eau de pluie, en faisant apparaître les canalisations et les robinets de soutirage des réseaux de distribution d'eau de pluie et d'alimentation humaine, qu'il transmet aux occupants du bâtiment.
- Une fiche de mise en service (voir fiche pratique IFEP n°9),
- La date des vérifications réalisées et le détail des opérations,
- Le relevé mensuel des index des systèmes d'évaluation des volumes d'eau de pluie utilisée à l'intérieur des bâtiments raccordés au réseau collectif d'assainissement.



MODÈLE DE CARNET SANITAIRE...

Ce carnet sanitaire appartient à :
(Personne physique ou morale chargée de l'entretien)

Adresse :
.....
.....

Date	Consommation des eaux de pluie à l'intérieur du bâtiment	Appareils vérifiés	Opérations effectuées	Opérations	Responsable de l'opération Nom et signature



Les modalités d'utilisation de l'eau de pluie sont explicitées dans l'arrêté du 21 août 2008, publié au JO n°0201 du 29 août 2008.

www.ifep.info

Les fiches pratiques IFEP traitent de façon simple et synthétique les aspects essentiels de la récupération de l'eau de pluie et de son utilisation.